

RONCEVAUX ET BAYONNE.

Voici, d'après le *Catálogo general de documentos existentes en el Archivo de la Real Casa de Nuestra Señora de Roncesvalles*, l'énumération des documents divers, se référant à l'Évêché de Bayonne ou au Chapitre de Bayonne, dans leurs relations avec Roncevaux.

1270. Sentencia del Sr. Obispo de Bayona en favor de Roncesvalles sobre eleccion de Prior.

1271. Comision de Gregorio X al Obispo de Bayona para ejecutar la sentencia del de Pamplona sobre eleccion de Prior de Roncesvalles.

1273. Comision del Papa Gregorio X para conocer en un pleito de ésta Real casa contra el Monasterio de Urdax sobre diezmo. (On y dit que le Couvent d'Urdach, de l'ordre des Prémontrés, dépendait du Diocèse de Bayonne.)

1281. Comision que dió Martino IV para conocer en el pleito de ésta Real casa contra el Monasterio de Urdax y el Rector de Añorbe.

1332-1335. Causa seguida por Prior y Cabildo de Roncesvalles contra el Sr. Obispo de Bayona sobre patronato y derecho de presentar Rectores en las Iglesias de Baigorri, Urrutia y Zaro, y sobre diezmos noales de Valcarlos.

1414. Provision del Obispo de Bayona haciendo libre de contribucion la Iglesia de S. Juan de Iraorqueta, en Valcarlos.

1558. Poder otorgado por el Comendador de Sanmathan para permutar dicha encomienda con la Iglesia de Bayona à cambio de las rentas de Baztan, Cinco-Villas, etc. ó con el Cabildo de San Saturnino de Tolosa en Francia en trueque del Priorato de Artagona.

1710-1716. Cartas acerca de la permuta de ésta Real casa y el Cabildo de Bayona. (Toute une longue correspondance.)

1712. Escritura de permuta otorgada por ésta Real casa y la Iglesia de Bayona de las rentas que poseian respectivamente, aquella en Francia y ésta en Navarra.

1712. Ratificacion de la escritura anterior por el Cabildo de Bayona.

1712. Poder otorgado por el Sr. Obispo de Bayona para recibir de ésta Real casa los papeles respectivos a las rentas permutadas.

1712. Memorial al Rey para la confirmacion de la escritura de permuta con el Obispo de Bayona.

1713. Copia de la Real Cédula al Consejo de Navarra para que informe acerca de la permuta con el Obispo de Bayona. Articulado de éste Real casa para el informe antedicho. Memorial a SSd. para la confirmacion de la escritura de permuta con la Iglesia de Bayona. Memorial a S. Illiña el Obispo de Pamplona para el informe que debia dar a Roma sobre la permuta con la Iglesia de Bayona.

1714. Cedula Real consintiendo en la permuta antedicha.

1717. Bula de Clemente XI de aprobacion de la permuta hecha por ésta Real casa con la Iglesia de Bayona.

1717. Bula de Comision al Sr. Obispo de Pamplona expedida por Clemente XI.

1718. Consulta y dictamen sobre el modo de permutar con la Iglesia de Bayona los Beneficios que ésta Real casa poseia en Francia.

1719. Informacion recibida para verificar las preces de la Bula de permuta.

1719. Carta de pago de 13750 libras otorgada por la Iglesia de Bayona en favor de ésta Real casa. Razon del coste que tuvo la confirmacion de la escritura de permuta entre ésta Real casa y la Iglesia de Bayona.

1722. Ejecutoriales de la permuta entre ésta Real casa y la Iglesia de Bayona.

1794. Sobre rentas de las Iglesias de Roncesvalles y Bayona.

Pour le moment, je me borne à cette simple nomenclature de pièces, remettant à plus tard la publication de celles qui intéressent davantage l'histoire ou la langue de notre cher Pays basque.

Nous nous contenterons de mettre en regard l'énumération des pièces concernant Roncevaux et qui se trouvent aux *Archives des Basses-Pyrénées*.

G. 60. 1607-1784. Transaction entre le chapitre de Bayonne et celui de Roncevaux sur un échange de biens.

G. 78. 1301-1314. Testament de Dominique de Mans, évêque de Bayonne: legs aux couvents des Carmes, des Cordeliers, des Augustins de Bayonne, aux abbayes de Lahonce, d'Urdaix (Urdach), de La Cagnotte, d'Arthous, de Sauvelade, de Pontaut, de Divielle, de la Case-Dieu, à tous les hôpitaux qui sont sur le chemin de Saint-Jacques, depuis Roncevaux jusqu'à Bordeaux, à la fabrique de l'église de Narbonne (le testateur était du diocèse de Narbonne), aux églises d'Ahetze, de Saint-Jean-de-Luz, d'Ossès et de Saint-Martin d'Ossès (St. Martin d'Arrossa); à Michel, prévôt de Saint-Sébastien; à Guillaume-Arnaud de Saut, son neveu.

G. 139. 1674-1675. Extraits des lettres de repréailles accordées par Louis XIV à l'évêque de Bayonne et au chapitre pour saisir les biens du chapitre de Roncevaux situés en France.

G. 203. 1189-1331. *Biens de l'abbaye de Roncevaux situés en France*. Copie et traduction du jugement rendu par Géraud, archevêque d'Auch, attribuant à Loup Arnaud, abbé d'Ordarp, la moitié de la chapellenie d'Aussuruc; — confirmation par Edouard IV, roi d'Angleterre, de la donation d'une rente sur le péage de Marmande, accordée par Raymond VII, comte de Toulouse, à l'abbaye de Roncevaux; — donation de vignes près La Rochelle, par Pierre Bataille à l'hôpital de Roncevaux.

G. 204. 1189 - 1335. Recueil de pièces relatives à la juridiction de l'évêché de Bayonne et de l'abbaye de Roncevaux. — Échanges: de l'église Saint-Vincent, près Saint-Michel-le-Vieux, dans l'évêché de Bayonne, avec l'église de Sainte-Marie „de Salvatore“, entre l'archevêque de Compostelle et le prieur de Roncevaux; — de terres entre Thibaut, roi de Navarre, et le prieur de Roncevaux; — nomination par Sanche, évêque de Bayonne, sur la présentation du prieur de Roncevaux, de Sanche d'Équiéta, curé de Saint-Etienne-de-Baïgorry; — réunion des églises de Saint-Martin de Çaro et de Saint-Vincent de Saint-Michel-le-Vieux par Raymond de Donzac, évêque de Bayonne, à la demande du prieur de Roncevaux; — vente de l'hôpital et de l'église située „in loco qui dicitur Summi Portus“ et des hôpitaux d'Irasquéta et Goroscaray, par Raymond, abbé de Saint-Sauveur de

Leyre, diocèse de Pampelune, à l'abbaye de Roncevaux, moyennant 3000 sous d'or; — donations: de la chapelle de Saint-Christophe d'Oyarte par Sanche, évêque de Bayonne, à l'abbaye de Roncevaux; — de l'église Saint-Jean d'Urrutie par Pierre-Sanche d'Urrutie à Loup, prieur de Roncevaux; témoins : Loup-Sanche d'Iriberry (Villanova), Berasco d'Aloz, chevaliers; Loup-Sanche, sacristain de Roncevaux; G. d'Otheyça, infirmier; Julien, alcade de Cize; Arnaud de Çaro, seigneur de Çaro; Guilhem-Arnaud, seigneur d'Aguerre; — enquête relative aux droits de l'abbaye de Roncevaux sur les églises de Val-Carlos, constatant que les habitants de cette vallée, depuis l'église Saint-Sauveur de „Summi-Portus“ jusqu'à Bonconseil, recevaient les sacrements de l'église Saint-Jean d'Irasqueta; — arbitrage entre Pierre IV, évêque de Bayonne, et l'abbaye de Roncevaux sur la juridiction ecclésiastique de Val-Carlos.

G. 205. 1246-1296. Bulle du pape Innocent IV confirmant la donation de l'hôpital de Villefranche, diocèse de Lyon, par Sibilie, comtesse de Beaujeu, en faveur de l'abbaye de Roncevaux; — confirmation par Louis-le-Hutin d'une donation de 100 livres de rente sur le „portage des vins de Troyes“ par Thibaut, roi de Navarre, comte de Champagne, à l'hôpital de Roncevaux; — traduction d'une procédure suivie devant l'officialité de Pampelune au sujet de l'élection du prieur de Roncevaux et de la commanderie d'Ordriarp; — sentence de l'official de Bayonne confirmant à l'abbaye de Roncevaux le patronage de l'église Saint-Jean de Hasparren, qui lui avait été donné par Pierre-Arnaud de Sault et Marie, sa femme, etc.

G. 206. 1310-1396. Ordonnance de payement de 20 livres de rente sur le péage de Marmande, par Dalmasius de Marcio, sénéchal d'Agenois, à Raymond Calvet, trésorier d'Agenois, en faveur de l'abbaye de Roncevaux; — enquête sur la juridiction de Val-Carlos entre l'évêque de Bayonne et l'abbaye de Roncevaux; — fondation d'une chapellenie à Hasparren par Raymond de Lagarde, curé de Hasparren; — nomination par Pierre IV, évêque de Bayonne, de Pierre-Arnaud de Saint-Jean, chanoine de Roncevaux, à la cure de Hasparren, vacante par la mort d'Arnaud de Sorrigapi; — mise en ferme des revenus de l'église Saint-Pierre d'Uxacue, dépendance de Saint-Jean-le-Vieux, par Arnaud-Guilhem de Gramont, chanoine de Roncevaux, procureur de Garsie Gil(?), aussi chanoine, curé de cette église, en faveur de Pès d'Arsorits-

Suson, prébendier d'Elicetche d'Uhart-Cize; — confirmation par Mathieu, vicomte de Béarn, de la donation faite à l'abbaye de Roncevaux par Gaston X, vicomte de Béarn, de la troisième partie du péage du pont de Bidéren; — location viagère de l'hôpital et de l'église de Bonloc par l'abbaye de Roncevaux à Jean d'Etcheverri, seigneur d'Iribarren, de Hasparren, et à Jeanne, sa femme, etc.

G. 207. 1405-1429. Vente judiciaire du Val-Carlos au préjudice de Jean d'Ezpeleta, écuyer, faute d'avoir payé 2000 florins d'or à Nicolas Blanc, avocat du Roi, au profit de Ximénès de Aybar, prieur de Roncevaux; — mise en ferme des terres de l'hôpital d'Ordiarp par l'abbaye de Roncevaux; — saisie des biens d'Ordiarp par l'official d'Oloron en vertu d'une bulle du pape Martin V, etc.

G. 208. 1437-1454. Promesse de supporter des frais de procès faite à Inigo d'Esnos, procureur de l'abbaye de Roncevaux, par Pierre de Maillorgue, fermier des biens de l'abbaye dans les diocèses de Saintes, Poitiers, Maillezais, Luçon, Angoulême, Limoges et en Bretagne; — procès en cour de Rome entre l'official d'Oloron et l'abbaye de Roncevaux touchant l'hôpital d'Ordiarp; — prise de possession de la cure d'Idaux et de Mendy, vacante par la mort de Menaud de Cabag, par Sansot de Bonnefont, nommé par l'évêque d'Oloron sur la présentation du chapitre de Roncevaux, etc.

G. 209. 1465-1479. Copie de l'accensement de la terre d'Orbignac par Jean de Hirigoyen, écuyer, seigneur de Balisac, en faveur de Menaud de Cossere, de Mimizan; — bulles du pape Sixte IV: relative au procès entre l'official d'Oloron et l'abbaye de Roncevaux touchant l'hôpital d'Ordiarp; — confirmant l'abbaye de Roncevaux dans la possession de tous ses biens, après vérification des bulles antérieures sur les registres apostoliques, à raison de l'incendie qui avait consumé les titres de l'abbaye; — création d'une pension de 20 livres, sur la commanderie d'Ordiarp, par le pape Sixte IV, en faveur d'Emery de Beaumont, chanoine de Pampelune; — traduction d'une ordonnance du capitaine de Mauléon, rendue à la requête de Pierre de Saint-Jean, commandeur d'Ordiarp, défendant aux habitants d'Ordiarp de bâtir sur le territoire de la commanderie, etc.

G. 210. 1479. Dénombrement des cens, rentes, dîmes et revenus de la commanderie d'Ordiarp, membre de Roncevaux, établi par Pierre

de Saint-Jean, commandeur: „Lorsqu’il meurt quelque paroissien en l’église Saint-Michel d’Ordiarp, il a accoutumé de donner, si c’est un homme un mouton, si une femme une brebis (bien entendu ceux qui sont en commodité de le faire) et. les pauvres une poule.“ — „Le commandeur doit donner à souper au maître de la maison Barrechéa, d’Idaux, lui troisième, le jour de Saint-Tersi, il faut l’inviter la veille à venir souper avec le commandeur ou avec qui s’y trouvera pour luy, et après le souper, ledit Barrechéa payera 15 liards, lesquels payés, il pourra se retirer chez luy avec ses amis, chez luy ou là où il luy plaira, les valets de la dite maison d’Ordiarp pourront lui lâcher les chiens après et au cas que le dit Barrechéa voulut coucher dans la dite maison d’Ordiarp, on lui donnera le joug pour traversières.“ — Dénombrement de la commanderie d’Arsorits: „Il y a dans la commanderie une bonne maison oh le commandeur fait sa résidence avec sa famille, une petite chapelle avec un autel et une image de la sainte Foy, lequel est fait en bosse, le dit autel est dans un endroit fort indécent, puisqu’il est dans le chai parmi de vieux coffres et les cuves.“ etc. — Texte espagnol et traduction de 1728.

G. 211. 1484-1489. Accensement de terres situées à Ordiarp par le chapitre de Roncevaux en faveur d’Arnautoxe de Aesporda, de Peyrière; — nomination par Sanche, évêque d’Oloron, de Ferdinand de Egues, clerc de Pampelune, comme curé d’Idaux et Mendy, sur la présentation du chapitre de Roncevaux; — bulle du pape Innocent VIII relative au procès de l’abbaye de Roncevaux et de François de Mortagne, touchant la commanderie d’Orbignac, etc.

G. 212. 1508-1518. Sentence de la cour de Licharre en faveur de l’abbaye de Roncevaux concernant la nasse du moulin d’Ordiarp; — mise en ferme des revenus de la commanderie d’Ordiarp en faveur d’Eneco de Larre; — sentence de l’official de Pampelune déclarant que l’hôpital d’Ordiarp est une dépendance de Roncevaux; — nomination de Pierre d’Ibusty, commandeur d’Orbignac, par Ferdinand de Egues, prieur de Roncevaux; — accensement d’une maison, située à Saint-Michel, par le chapitre de Roncevaux à Jean de Lessaca, curé de Çaro; — vente d’un quart de maison par Bertrand d’Oyhanart, d’Ordiarp, à don Sancho d’Orbara, commandeur d’Ordiarp, etc.

G. 213. 1523-1557. Prise de possession de la commanderie d'Ordiarp par don Esteben de Mendicoaga, chanoine de Roncevaux, au nom de don François de Navarre, prieur de Roncevaux; — arrêts du parlement de Bordeaux: condamnant Jean Chebarne, commandeur d'Ordiarp, à payer une rente de 40 livres pour les réparations de l'église d'Ordiarp; — maintenant le chapitre de Roncevaux dans la possession de la commanderie d'Ordiarp; — condamnant l'abbaye de Roncevaux à la réparation de l'église d'Ordiarp; — mise en ferme de la commanderie de Bonloc, par le chapitre de Roncevaux, en faveur de Pès d'Ibusty; — constitution de rente par l'abbaye de Roncevaux à Gratianne de Sarrasquette, femme de Pierre de Logras, secrétaire de la ville de Saint-Jean-Pied-de-Port; — lettres de naturalisation accordées par Henri II, roi de France, à Jean de Subice, pour obtenir des bénéfices dans le royaume; — mainlevée de la saisie de la commanderie de Bonloc, accordée à l'abbaye de Roncevaux par Henri II, roi de France, et Antoine, roi de Navarre, etc.

G. 214. 1562-1578. Mise en ferme de la commanderie de Bonloc, par le chapitre de Roncevaux, en faveur de Jean d'Ibusty, prêtre; — convention entre les chanoines de Roncevaux et les habitants de Bonloc sur la jouissance de leurs biens; — mainlevée de la saisie des biens situés en Navarre, accordée par Jeanne d'Albret au chapitre de Roncevaux; — procuration donnée par Charle de Luxe, lieutenant du Roi en Soule, à Jean Navarro, de Vidos, sou majordome, pour accepter le bail de la commanderie d'Ordiarp que lui donnait le chapitre de Roncevaux, etc.

G. 215. 1581-1589. Lettre de Jacques Maury, évêque de Bayonne, à ses chanoines relative à leurs discussions avec l'évêque de Pampelune; — reconnaissance de cens par Catin de Sarict, veuve de Jean de Siurac, dit la Coulhe, en faveur de Jean d'Espilcuéta, prieur de Roncevaux, pour des terres situées à Orbignac; — dénombrement des biens des commanderies d'Arsorits et de Saint-Michel; — reconnaissance des droits de l'abbaye de Roncevaux par les habitants de Bonloc; — enquête faite devant la Chancellerie de Navarre touchant le droit de présentation à la cure de Saint-Michel et Çaro; — accensements de terres situées à Ordiarp par le chapitre de Roncevaux, etc.

G. 216. 1590-1599. Extrait du terrier de Roncevaux dressé par ordre de Martin de Cordova, visiteur apostolique, concernant Bonloc,

Saint-Michel, Arsorits, Moccasail et Bidarray; — mise en ferme de la commanderie de Bonloc, par le chapitre de Roncevaux, en faveur de Jean de Garro; — prise de possession de la commanderie de Saint-Michel par Sancho de Çalba, chanoine de Roncevaux; — traduction espagnole d'un arrêt du parlement de Bordeaux rendu en faveur d'Arnaud de Maytie, prieur d'Ordiarp, contre le chapitre de Roncevaux touchant les revenus d'Ordiarp; — mise en ferme de la commanderie de Saint-Michel, par le chapitre de Roncevaux, en faveur de Bernard d'Iturburu; — copies des lettres-patentes de Henri IV restituant à l'abbaye de Roncevaux toutes les commanderies qu'elle possédait en France, etc.

G. 217. 1593. Arrêt du parlement de Bordeaux rendu en faveur d'Arnaud de Maytie, prieur d'Ordiarp, contre le chapitre de Roncevaux touchant les revenus d'Ordiarp.

G. 218. 1600-1618. Arrêt du parlement de Toulouse maintenant le chapitre de Roncevaux dans la propriété de la commanderie de Samathan; — inventaire des pièces produites devant le parlement de Bordeaux par Arnaud de Maytie, prieur d'Ordiarp; — copie de requête adressée au roi de France concernant les commanderies qui appartenaient au chapitre de Roncevaux dans le royaume; — „extrait d'une lettre escrite par don Tristan de Luxe, abbé de Sauvelade, en date à Tardetz, du 5 juin 1601, aux sieurs d'Aubonne et Domingo pour solliciter monsieur et madame de Bouteville à donner au Roi différentes plaintes de vexation contre M. Arnaud de Maytie, alors évêque d'Oloron; la dite dame étant niepce du dit sieur don Tristan de Luxe, et héritière de la grande baronnie de Luxe et autres lieux en Navarre, Béarn et pays de Soule“; ce document est relatif au prieuré d'Ordiarp; — arrêt du -parlement de Toulouse entre Jean de Lécumberry, commandeur de Samathan, et Elisabeth de Miron (?), veuve de Jean-Denis Polastron, seigneur de La Hillière, gouverneur de Bayonne, touchant les réparations du moulin de Samathan; — mise en ferme de la commanderie de Bonloc par le chapitre de Roncevaux à Antoine de Garro; — reconnaissance des droits de ce chapitre par les habitants de Bonloc, etc.

G. 219. 1620-1629. Procès devant le Grand Conseil entre le chapitre de Roncevaux et Pierre d'Etchart, prieur d'Ordiarp, touchant ce prieuré; — prise de possession du prieuré par Pierre d'Etchart; —

arrêt du Conseil maintenant le chapitre de Roncevaux dans la possession d'Ordiarp, et cassant l'arrêt du parlement de Bordeaux de 1593; — protestation des chanoines de Roncevaux contre les régisseurs de la commanderie d'Ordiarp; — sentence de la Cour de Licharre relative à l'emploi des revenus de la commanderie d'Ordiarp; — enquête ordonnée par M. de Gassion, avocat général à Pau, sur les désordres qui avaient eu lieu dans l'église d'Ossès, entre deux prêtres qui prétendaient à la cure, etc.

G. 220. 1630-1639. Accord entre l'évêque de Bayonne et le chapitre de Roncevaux concernant le recouvrement des dîmes dans la Haute-Navarre; — terrier de la commanderie d'Orbignac; — saisie des revenus de Lérin et Bastan par les Espagnols au préjudice du chapitre de Bayonne; — certificat des jurats de Saint-Jean-Pied-de-Port concernant la saisie des revenus des commanderies appartenant au chapitre de Roncevaux; — arrêt du parlement de Navarre ordonnant la saisie, par repréailles, des revenus du chapitre de Roncevaux, en Navarre, au profit du chapitre de Bayonne; — arrêt du Conseil contenant dénombrement des biens et patronages de l'hôpital de Roncevaux; — copie des lettres de repréailles accordées par Philippe IV, roi d'Espagne, au chapitre de Roncevaux contre celui de Bayonne; — échange de cures, dîmes et patronages entre les chanoines de Bayonne et ceux de Roncevaux, etc.

G. 221. 1641-1659. Lettre d'olivier Nicolas, conseiller au présidial de La Rochelle et official de l'évêque de Saintes, au chapitre de Roncevaux, pour demander copie des titres relatifs à la chapelle régulière de Sainte-Marie de Roncevaux, près La Rochelle; il promet, dès qu'il l'aura reprise aux protestants, de faire une rente au chapitre; — mise en ferme de la dîme de Gastellumendy ou du château de Saint-Jean-Pied-de-Port par le chapitre de Bayonne; — lettre adressée à M. d'Etcharte, curé d'Ossès, par un prêtre qui a signé „l'homme de paille“, relative au prieuré d'Ordiarp; — procès-verbal de prise de possession de la commanderie d'Ordiarp par le chapitre de Bayonne; — règlement des dîmes entre le prieur de La Madeleine et le curé de Saint-Jean-le-Vieux; — arrêt du parlement de Pau maintenant le curé de Saint-Jean-Pied-de-Port, nommé par le chapitre de Roncevaux, dans la possession de sa cure; — vente du bois de Saint-Michel ou

Sainte-Lucie, situé à Burgaronne, par les Carmes de Sauveterre, donataires du chapitre de Roncevaux, à Pierre d'Œil-de-Sales, etc.

G. 222. 1660-1664. Sommaton du chapitre de Bayonne à celui de Roncevaux de rendre les biens ecclésiastiques appartenant au premier; — arrêt du Conseil privé renvoyant les chapitres de Bayonne et de Roncevaux devant, les commissaires chargés de l'exécution du traité de paix entre la France et l'Espagne; — mise en ferme de la commanderie de Saint-Michel, par le chapitre de Bayonne, à Dominique de Lalanne, châtelain de Saint-Jean-Pied-de-Port, et à Jeanne de Bergare, sa femme; — enquête sur la valeur des biens du chapitre de Roncevaux situés en France; — arrêt du Conseil souverain de Roussillon accordant mainlevée des revenus de la vicomté d'Île, en faveur du chapitre de Bayonne; — prise de possession du temporel de cette vicomté par Arnaud de Belzunce-Lissague au nom du chapitre de Bayonne; — arrêt du Conseil accordant le droit de représailles au chapitre de Bayonne contre celui de Roncevaux, etc.

G. 223. 1665-1666. Procès-verbal des conférences relatives aux restitutions réciproques des chapitres de Bayonne et de Roncevaux, entre Jacques de Souillac d'Azézac lieutenant général en Roussillon, et Charles Macqueron, intendant de Roussillon, commissaires du roi de France, et don Fabricio Pons de Casteluy, conseiller à l'audience royale de Cerdagne, et don Pedro de Copons, trésorier de la cathédrale de Barcelone, commissaires du roi d'Espagne; — ordonnance des commissaires des rois de France et d'Espagne pour les limites des deux royaumes vers la frontière de Hendaye et Fontarabie portant que les chapitres de Bayonne et de Roncevaux seront, remis en possession de leurs biens; — double d'une lettre de Louis XIV au Conseil de Roussillon relative à la, mise en possession des biens du marquis d'Ayetonne en faveur de Diègue-Rodriguès Cardose, marchand de Bayonne, à titre de représailles; — prise de possession par le chapitre de Roncevaux, des biens qu'il possédait auparavant en Basse-Navarre; — copie des procès-verbaux des conférences de l'île des Faisans, etc.

G. 224. 1667-1682. Copie d'une lettre de Louis XIV au Conseil de Roussillon relative à la révocation des lettres de représailles accordées au chapitre de Bayonne contre celui de Roncevaux; — mainlevée de la saisie des biens du chapitre de Bayonne en Espagne, accordée par

don Francisco de Tutabila, vice-roi et capitaine général de Navarre; — mémoire relatif aux possessions de l'abbaye de Roncevaux; — confiscation des biens de cette abbaye situés en Basse-Navarre au profit du chapitre de Bayonne; — conventions relatives à la vente de la chapelle de Bidarray entre le chapitre de Roncevaux et les habitants de Bidarray, etc.

G. 225. 1680-1685. Procès soutenu par le chapitre de Bayonne contre: Sans de Bonnezeze, curé de Mauléon, prieur d'Ordiarp; l'évêque d'Oloron; Jérôme Lopez, prieur d'Orbignac; les Carmes de Sauveterre, touchant les biens du chapitre de Roncevaux; — commission donnée par le Roi à M. M. de Ris, intendant de Guienne, et de Baritault, second avocat général à la Cour des Aides de Guienne, pour régler les différends élevés entre le chapitre de Bayonne et celui de Roncevaux; — inventaire des titres remis par les chanoines de Roncevaux à ceux de Bayonne; — dénombrement des biens de la commanderie de Bidarray; — reconnaissance des droits du chapitre de Roncevaux par les habitants de Bonloc; — estimation détaillée des revenus de l'archiprêtré de Fontarabie et Guipuscoa; — concordat entre les chapitres de Bayonne et de Roncevaux sur les revenus appartenant au premier dans la Haute-Navarre, etc.

G. 226. 1686-1699. Délibérations de la junte de Cize et de Saint-Jean-Pied-de-Port concernant les biens de la commanderie d'Arsorits; — rôle des travaux faits dans la commanderie de Saint-Michel par Dominique de Lalanne, châtelain de Saint-Jean-Pied-de-Port, par ordre du chapitre de Roncevaux; — arrêt du Conseil privé accordant au chapitre de Bayonne les biens de la commanderie d'Arsorits; — mémoire anonyme relatif à l'hôpital d'Ordiarp et à la découverte „probable“ de son fondateur; — lettre de don Thoribio de Miès, évêque de Pampelune, à Léon de Lalanne, évêque de Bayonne, sur le règlement des contestations entre les deux diocèses; il propose des conventions amiables pour éviter de „donner de la fatigue à nos Rois“; — copie du mémoire remis par le chapitre de Bayonne au marquis d'Harcourt, ambassadeur de France en Espagne, pour rentrer dans les biens de Roncevaux, etc.

G. 227. 1700-1712. Traduction d'une lettre du roi d'Espagne à son ambassadeur en France: „Marquis de Castel dos Rios, en vue de

ce que le 17 d'avril dernier l'ambassadeur de France a fait savoir que son Roy avait nommé pour ses commissaires pour traiter et régler les anciens différends, qui sont entre l'évêque et le chapitre de Bayonne et l'église de Roncevaux, l'intendant de Béarn et une autre personne de la même province, et ayant vu le mémoire du député de l'église de Bayonne que vous envoyâtes avec votre lettre du 2 mai de cette année, j'ai résolu de nommer pour commissaire de ma part don Pedro del Busto, conseiller en mon Conseil de Navarre, et don Joseph de Azedo, archidiacre de la cathédrale de Pampelune, afin qu'avec ceux du Roi Très-Christien, ils s'assemblent en une chambre qui se fera au pont d'Arnéguy, qui est sur la rivière de Val-Carlos dont le milieu sépare les limites des deux couronnes, en faisant une raie par le milieu de la chambre qui sera au milieu de la rivière, etc.; de Madrid le 30 juillet 1700, signé: „Yo el Rey“ et plus bas: „Don Joseph Perez de la Puente.“ — Mémoires relatifs: à l'hôpital d'Ordiarp; — aux dîmes de Gastellumendy et d'Uhart-Cize; — arrêt du parlement de Navarre adjugeant le patronage de Saint-Etienne-de-Baïgorry au vicomte d'Echaux au préjudice du chapitre de Roncevaux; — transaction entre les chapitres de Bayonne et de Roncevaux, etc.

G. 228. 1715-1724. Bulle du pape Clément XI confirmant un échange de biens entre les chapitres de Bayonne et de Roncevaux; — arrêt du Conseil d'État attribuant exclusivement au parlement de Toulouse la connaissance des procès du chapitre de Bayonne contre celui de Roncevaux; — opposition de Guillaume Dubrocq, chanoine de Bayonne, au traité passé entre les deux chapitres; — procès du chapitre de Bayonne contre le sieur Méharon - Gourdo, trésorier de l'hôpital d'Ordiarp; — mise en ferme de la commanderie d'Arsoirts par le chapitre de Bayonne en faveur de Jean Gaillardon, maire de Saint-Jean-Pied-de-Port, etc.

G. 229. 1725-1732. Suite du procès du chapitre de Bayonne contre François de Méaron-Gourdo touchant l'hôpital d'Ordiarp; — résiliation du bail de la commanderie d'Arsoirts entre le chapitre de Bayonne et Jean Gaillardon, syndic des États de Navarre, etc.

G, 230. 1733-1742. Arrêt du Conseil d'État maintenant le sieur de Méharon-Gourdo, trésorier de l'hôpital d'Ordiarp, transféré à Mauléon

dans la propriété des revenus de cette maison; — procès relatif au prieuré d'Ordiarp entre Alexis Capdau, chanoine de Bayonne, prieur d'Ordiarp, et les administrateurs de l'hôpital, etc.

G. 231. 1743-1748. Suite du procès d'Alexis Capdau, prieur d'Ordiarp, contre les administrateurs de cet hôpital; — rôle des dépens devant le parlement de Toulouse, etc.

G. 232. 1753-1763. Suite du procès d'Alexis Capdau, prieur d'Ordiarp; — procès entre Guillaume d'Arche, évêque de Bayonne, et son chapitre sur la jouissance des biens de Roncevaux, etc.

Les *Archives communales* de Bayonne ne contiennent rien de particulier sur Roncevaux.

J.-B. DARANATZ.